

Biens éveillés.e.s

L'émergence des approches sensibles en matière d'acquisition et de diffusion du patrimoine de communautés sous-représentées

Annaëlle Winand, Université de Montréal
Congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec (AAQ)
Québec, 17 mai 2023



1. Nouvelles approches

En ouverture du 9^e Symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA) Normand Charbonneau pose la question : le terme de « diffusion » est-il encore adapté au contexte actuel ?

Nouveaux contextes et concepts : actions collectives, démarches de réconciliation, diversité, inclusion, émotions, traumatisme, décolonisation.

- Ces termes sont indissociables de la consultation de nos milieux.
- Chaque consultation est une possibilité d'apprentissage.

(Charbonneau, 2023)

2. Émotion et affectivité des archives

« [L]a question de la dimension émotive des archives **ouvre une brèche** dans la conception que l'on a de l'archivistique. En effet, en tentant de comprendre la place que tient l'émotion dans la pratique archivistique, pratique qui se veut objective depuis sa formalisation au cours des 19^e et 20^e siècles, nous interrogeons aussi la part qu'y prend en fait la subjectivité. »

(Klein, Dufour et Mas, 2014, p. 89)

« Je vais soutenir que l'une des façons de lutter contre ces systèmes oppressifs est de **prendre les émotions au sérieux** en même temps qu'une analyse du pouvoir, de les reconnaître comme des bases valables pour la connaissance, comme des bases valables pour la théorie et la pratique archivistique, et surtout, d'aborder les émotions en relation non seulement avec nos propres vies personnelles mais aussi avec les structures dominantes de pouvoir oppressif. »

(Caswell, 2020, p. 153, notre traduction)

2.1. Pratiques tenant compte des traumatismes

« La pratique tenant compte des traumatismes est une approche centrée sur les forces qui reconnaît les effets des traumatismes sur la façon dont les personnes peuvent interagir avec les organisations ou les services et qui est conçue pour minimiser la probabilité de traumatiser à nouveau. »

L'approche repose sur 5 principes :

- Sécurité
- Confiance et transparence
- Choix
- Collaboration
- Émancipation (*empowerment*)

(Wright et Laurent, 2021, p. 51 et 53, notre traduction)



Figure 7 Diagramme circulaire montrant l'exposition à des contenus pénibles/traumatisants dans les services d'archives.

(Laurent et Wright, 2023, p. 13)

2.2. Empathie radicale

« Dans le cadre d'une éthique féministe du soin [*care*], les archivistes sont considéré.e.s comme des aidant.e.s [*caregivers*], lié.e.s aux producteur.rice.s de documents, aux sujets, aux utilisateur.rice.s et aux communautés par un réseau de responsabilité affective mutuelle. »

(Caswell et Cifor, 2016, p. 24, notre traduction)

Responsabilités affectives :

- Lien affectif entre l'archiviste et le ou la producteur.rice des documents qu'il ou elle coordonne (*stewarding*).
- Responsabilité de l'archiviste par rapport aux sujets (volontaires ou non) des archives.
- Liens affectifs entre l'utilisateur.rice et les archives (ou leur absence). Reconnaître aussi la diversité des utilisateur.rices.
- Responsabilités plus larges envers ceux que l'on ne voit pas, utilisateur.rices indirect.e.s des archives.

(Caswell et Cifor, 2016, p. 33-41)

3. Justice sociale

« (...) la justice sociale s'inspire de l'idéal d'une société qui vise à une distribution équitable et compatissante des richesses, des privilèges et des opportunités, et qui recherche une hospitalité fondamentale à l'égard de ceux et celles qui sont "exclu.e.s" [*othered*] par les relations de pouvoir qui prévalent. Ainsi, l'activisme pour la justice sociale résiste à l'injustice dans toutes ses manifestations, insiste sur la mise en œuvre des droits et embrasse une justice qui, en principe, est toujours à venir dans un sens continu. Sa lutte est toujours pour une société qui est plus juste qu'elle ne l'est devenue. »

(The Archival Platform, 2018, p. 20, notre traduction)

Implique une réinterprétation des concepts archivistiques pour « mettre au défi les structures dominantes. »

(Caswell et Cifor, 2016, p. 271, notre traduction)

3.1. Travail de mémoire libérateur

Liberatory memory work

« L'objectif du travail de mémoire libérateur est de libérer les sociétés des cycles de violence, de préjugés et de haine et de créer des sociétés dynamiques et conscientes qui s'efforcent d'atteindre un juste équilibre entre les droits individuels et collectifs. En fin de compte, ce travail consiste à **construire un avenir juste et inclusif** qui transforme les normes, les attitudes et les idéaux qui ont façonné l'oppression et/ou les conflits du passé. Le travail de mémoire libérateur consiste à construire un avenir libérateur. »

(Gould et Harris, 2014, p. 5 et 6, notre traduction)

3.2. Activisme archivistique

« Par "activisme archivistique", nous entendons également la mobilisation des archives pour construire une société plus juste et plus équitable. »

(The Archival Platform, 2018, p. 20, notre traduction)

Différentes formes d'activisme :

- Archives de communauté.
- Travail socialement conscient au sein d'archives financées par le gouvernement ou archives traditionnelles.
- Activisme reposant sur la recherche,
- Travail socialement conscient au sein d'archives indépendantes.

D'une approche éthique passive à un activisme archivistique :

« (...) l'application passive de standards éthiques doit être remplacé par un engagement social et actif dans les processus de création, de saisie, de description et de diffusion des documents. »

(Gilliland et Vukliš, 2022, notre traduction)

3.3. Praxis et banditisme

« (...) le travail d'archivage est inextricable des luttes contre l'oppression ; loin d'être des gardiens impartiaux, les praticien.ne.s des archives façonnent activement la mémoire et, qu'ils le veuillent ou non, doivent choisir leur camp ; créer un espace pour les voix et les récits réprimés ou réduits au silence par les structures du pouvoir est un **impératif éthique**, tout comme contrer les métarécits oppressifs et en construire de nouveaux ; et le travail professionnel se situe dans la trajectoire d'un voyage sociétal collectif, et non dans les limites d'une tour d'ivoire intemporelle. »

(Harris, 2022, p. 116, notre traduction)

3.3. Praxis et banditisme

Praxis de justice pour l'archive [*Justice praxis for archive*] : relation de respect et de responsabilité envers l'autre qui, quand elle est mise en action, mène à des résultats concrets.

La praxis est mise en forme selon 5 mouvements :

- Identifier les voix et les récits ignorés par le pouvoir.
- Être attentif aux vecteurs de pouvoir et de vulnérabilité qui se croisent et de les démonter.
- Respecter la spectralité de l'archive.
- Perturber les efforts qui impliquent la construction d'un métarécit.
- S'engager dans le banditisme :

« Nous avons besoin d'institutions prêtes à s'engager dans le banditisme, nous avons besoin que les individus travaillant au sein des institutions le fassent et nous avons besoin que les individus errant en dehors de l'espace institutionnel (...) le fassent. »

(Harris, 2022, p. 123-1245, notre traduction)

4. Initiatives archivistiques

Quelques exemples :

Groupe de travail sur la réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation (Comité directeur sur les archives canadiennes, 2020) <https://lesarchives2026.com/response-to-the-report-of-the-truth-and-reconciliation-commission-taskforce/>

Déclaration Tandanya-Adelaïde du Conseil international des archives (ICA, 2020) https://www.ica.org/sites/default/files/tandanya_adelaide_declaration_eng.pdf

Principes de base relatifs au rôle des archivistes et des gestionnaires de documents pour la défense des droits de l'homme (ICA, 2016) https://www.ica.org/sites/default/files/2016%2005%20Principes_base_Role_des_Archivistes%20sept%202016_French.pdf

Comprendre la réalité internationale des traumatismes dans les services d'archives (ICA, 2023) https://www.ica.org/sites/default/files/trauma_and_archives_survey_initial_report_fre.pdf

Références

- Caswell, M. (2020). "Feeling Liberatory Memory Work: On the Archival Uses of Joy and Anger". *Archivaria* 90, 148-64.
<https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13763>
- Caswell, M. et Cifor, M. (2016). From Human Rights to Feminist Ethics: Radical Empathy in the Archives. *Archivaria*, (81), 23-43.
<https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13557>
- Charbonneau, N. (2023, 24 mars). *Concepts à revoir ou à intégrer. Les mots de la diffusion* [communication orale]. 9^e Symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA), Montréal, Québec.
- Gilliland, A. J. et Vukliš, V. (2022). Archival Activism: Emerging Forms, Local Applications. UCLA.
<https://escholarship.org/uc/item/112790sz>
- Gould, C. et Harris, V. (2014). *Memory for Justice*. Nelson Mandela Foundation.
https://www.nelsonmandela.org/uploads/files/MEMORY_FOR_JUSTICE_2014v2.pdf
- Harris, V. (2021). *Ghosts of Archive. deconstructive Intersectionality and Praxis*. Routledge.
- Laurent, N. et Wright, K. (2023). *Rapport : Comprendre la réalité internationale des traumatismes dans les services d'archives*. Conseil International des Archives. https://www.ica.org/sites/default/files/trauma_and_archives_survey_initial_report_fre.pdf
- Klein, A., Dufour, C. et Mas, S. (2014). Émouvantes, les archives? Le point de vue des archivistes français. *La Gazette des archives*, (233), 75-90. https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_233_1_5126
- The Archival Platform. (2018). *A Ground for Struggle: Four Decades of Archival Activism in South Africa*. University of Cape Town.
http://www.apc.uct.ac.za/sites/default/files/image_tool/images/183/2018/archives_activism_report.pdf
- Wright, K. et Laurent, N. (2021). Safety, Collaboration, and Empowerment. Trauma-Informed Archival Practice. *Archivaria*, (91), 38-73.